

En Gruyère aussi, la réforme FriFire est bel et bien lancée

Vendredi, devant les délégués de la Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers, le préfet de la Gruyère et le représentant de l'ECAB se sont montrés fermes mais rassurants sur la réforme de la lutte contre le feu, dont la mise en œuvre a été décidée malgré les réticences de certains.

JEAN GODEL

RIAZ. Les remous qui ont secoué la Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers (FGSP) en 2016 se sont invités, vendredi soir à Riaz, à son assemblée annuelle. Son ancien président, Antoine Barras, a en effet tenu à livrer quelques «éclaircissements». En mars dernier, il avait démissionné étant donné son opposition au regroupement des corps de sapeurs-pompiers (CSP) et leur perte d'autonomie induits par la réforme FriFire (*La Gruyère* des 2 et 27 février 2016). En fait, Antoine Barras s'est contenté de souligner les différents appuis qu'il avait alors reçus de plusieurs commandants ainsi que de son comité. «Mais vu l'approbation de la majorité des communes, j'ai préféré partir», a-t-il conclu, évoquant des «sen-

timents mitigés d'inachevé et de fierté» pour les tâches accomplies.

Ces remous, a confié Valérie Romanens, qui lui a succédé à la présidence de la FGSP, ont entraîné une baisse de la motivation au sein du comité, lequel a «failli se dissoudre». Mais les encouragements du préfet de la Gruyère ont permis de le relancer, a-t-elle expliqué dans son rapport.

Fédération comme lobby

Dans son message, Patrice Borcard a confirmé qu'il estimait que la FGSP, malgré les doutes sur son utilité qui l'ont tenaillée en 2016, devait poursuivre son activité tout en l'adaptant à la nouvelle donne. Trois missions lui incombent, estime le préfet. D'abord le recrutement, car le milicien restera la «charpente» de la future

organisation. Ensuite l'information – la FGSP pourrait œuvrer en tant que «lobby» auprès des politiques, le «relais de la base». Enfin, elle doit rester un lieu de rencontre entre pompiers.

Patrice Borcard rappelle que ce sont les communes qui décident de l'organisation des CSP. Or, en Gruyère, la quasi-totalité a approuvé FriFire, hormis Pont-en-Ogoz et Corbières. Quant aux CSP, une majorité a aussi suivi. Dès lors, la mise en œuvre de la réforme a été lancée. Comme la loi l'y autorise, le préfet y a intégré les deux communes récalcitrantes, de même que le CSP intercommunal de la Sionge, récemment fusionné. Un comité de pilotage a été mis sur pied.

Bon sens et pragmatisme

«Mais cette mise en œuvre fera preuve de bon sens et de pragmatisme», a assuré Patrice Borcard. Pour rappel, FriFire s'attaquera notamment à résoudre les problèmes récurrents en termes de recrutement, principalement des cadres, et d'interventions en journée. Mais le système continuera de reposer sur des miliciens, épa-

lés par des permanents et dirigés par trois commandants professionnels en plus de celui du centre de renfort.

Dans son message, Didier Carrard, responsable du Département prévention-intervention de l'ECAB, a lui aussi évoqué la nouvelle approche de l'Etablissement cantonal d'as-

surance des bâtiments. Une approche qui épouse les contours de FriFire. Si la lutte contre le feu et les éléments naturels reste ancrée au niveau communal, les périmètres d'intervention ne sont plus définis par les frontières communales ou de district. Les organisations restent fondées sur l'engage-

ment de miliciens, soutenus par des entités administratives et techniques professionnelles.

Economies d'échelle

Quant au financement, un véritable «casse-tête» selon Didier Carrard, il doit gagner en simplicité, être réparti équitablement entre les communes, l'ECAB et les bénéficiaires des prestations et viser une certaine équité des efforts sur l'ensemble du territoire. Des économies d'échelle sont attendues. Elles ont d'ailleurs déjà été constatées puisque 2016 a vu les premières acquisitions groupées, notamment pour l'achat de quatre tonnes-pompes par des CSP locaux, dont celui de Charmey. «C'est une chance de participer à une vraie réforme», a conclu Didier Carrard.

Pour le reste, Jacques Grandjean, président de la commission d'instruction de la FGSP, a annoncé sa démission au 31 janvier 2017. Patrice Borcard l'a remercié pour sa rigueur tandis que la FGSP lui a décerné le titre de membre d'honneur. Elle en a fait de même pour Jean-Noël Mauron, commandant du CSP de Sorens de 1997 à 2016. ■

Nouvelle «annus horribilis»

Au chapitre des statistiques, 2016 aura été une nouvelle «annus horribilis», selon Didier Carrard, responsable du Département prévention-intervention de l'ECAB. Ainsi, 291 incendies ont touché le canton (249 en 2015) pour un total de 17,5 millions d'indemnités, soit 6,4 millions de plus qu'en 2015. La Gruyère, elle, a connu 58 incendies (60 en 2015) pour un peu plus d'un million de dégâts (868 000 francs). En revanche, les sinistres pour éléments naturels ont été moins nombreux: 900 dans le canton (137 en Gruyère) contre 2429 un an plus tôt (536 en Gruyère). Soit une baisse de 3 mio des indemnités à l'échelon cantonal (-810 000 francs pour le district). L'incendie du moulin de Cousset, le 21 août, aura été le plus gros sinistre des dix dernières années.

Mais, vendredi soir à Riaz, tout le monde avait à l'esprit le récent incendie de Villars-sous-Mont. Un événement «hors normes combattu dans des conditions météo exécrables», a résumé le préfet Patrice Borcard: «C'est quand on est confrontés à un sinistre d'une telle ampleur que l'on prend la mesure de l'importance des exercices.» Le préfet a tenu à féliciter l'ensemble des intervenants pour leur engagement «admirable» et leur excellente collaboration. Il a enfin souligné la solidarité à l'œuvre entre les différents CSP, la plupart n'ayant pas ou peu facturé leur intervention à la commune de Bas-Intyamon. JnG

Une colorisation pas si hérétique...

Parmi les vedettes de la Brocante de la Gruyère, le stand consacré à Tintin. Et à ses premières aventures, coloriées 88 ans après leur sortie.

BULLE. Le stand d'Alpart, les amis suisses de Tintin, abritait l'une des pépites de la 19^e Brocante de la Gruyère, ce week-end à Espace Gruyère: l'édition colorisée de *Tintin au pays des Soviets*. Ce n'est pas tant l'album lui-même, tiré en janvier à 350 000 exemplaires par Casterman, qui faisait l'événement que la réapparition, logique dans une brocante, d'un vieil objet qui fait tant plaisir à (re-)voir.

Reste à savoir si la colorisation de la première aventure de Tintin, parue en 1929 dans *Le Petit Vingtième*, se justifie aux yeux des tintinophiles. D'où la conférence passionnante, même si trop peu suivie, de Jean Rime, rédacteur en chef de la revue *Hergé au pays des Helvètes* et historien des médias.

Crime de lèse-Hergé?

C'est que l'on touche là à un tabou: coloriser le premier album mythique de Tintin! Crime de lèse-Hergé, donc? C'est en tout cas ce qu'a écrit, sur le site de la RTBF, le critique culturel belge Hughes Dayez, cité par Jean Rime: «Conscient de la faiblesse de cet album, Hergé ne fera pas l'effort de le mettre en couleurs, contrairement aux autres huit albums en noir et blanc – de *Tintin au Congo* au *Crabe aux pinces d'or* – qui rejoindront, après la guerre, la collection des beaux albums en couleurs édités chez Casterman. Entre 1930, date de parution des *Soviets*, et 1983, année de sa mort, Hergé a eu plus d'un demi-siècle pour coloriser les *Soviets*, il ne l'a jamais fait. CQFD.»

Toutefois, Jean Rime relativise ce jugement. Certes, en 1929, à 21 ans,



En colorisant *Tintin au pays des Soviets*, Casterman a, pour les uns, trahi l'œuvre d'Hergé, pour les autres donné une nouvelle jeunesse aux premières aventures du petit reporter. CLAUDE HAYMOZ

Hergé fonce «tête baissée et avec une certaine candeur» dans le défi que lui lance l'abbé Wallez, directeur d'extrême droite du quotidien bruxellois *Le Vingtième siècle* où il travaille: prendre la tête d'un supplément hebdomadaire pour les jeunes lecteurs, *Le Petit Vingtième*. Wallez lui propose d'y raconter par le dessin le reportage imaginaire d'un jeune journaliste et son

petit fox-terrier en Union soviétique. Un reportage à charge, bien sûr, truffé de clichés contre le «bolchévisme».

Mais à y regarder de plus près, assure Jean Rime, on voit à l'œuvre une subtile mécanique du rire chez Hergé, qui en use comme d'un filtre. «Dans les *Soviets*, on est en plein dans la veine burlesque et la culture visuelle des années 1920.» Erreur de jeunesse, les

Soviets? Hergé parlera, lui, d'un «jeu», «reflet d'une époque».

D'ailleurs, dans les années 1960, à force de voir son album piraté par des éditions sans scrupules, Hergé demandera sans insistance à Casterman de rééditer, en noir/blanc, les *Soviets*, devenu, comme le dit joliment Jean Rime, un «album fantôme», disparu des rayons et des mémoires. Ce n'est

Plus de 20 000 visiteurs à Bulle

Selon son organisateur Fernand Plumettaz, la 19^e Brocante de la Gruyère, ce week-end à Bulle, a attiré plus de 20 000 visiteurs, de toute la Suisse et des pays limitrophes. Venus eux aussi de toute la Suisse, les 240 exposants de la plus vaste brocante sous toit de Suisse sont repartis très satisfaits, assure Fernand Plumettaz. Qui parle de son bébé comme d'un événement désormais incontournable dans le paysage suisse de la brocante. Et l'année prochaine? «Tant que je vivrai, il y aura une brocante à Espace Gruyère.» JnG

qu'en 1973 que Casterman obtempérerait. «Cette colorisation est donc la suite logique de l'attente des lecteurs», estime Jean Rime.

Alors oui, c'est un coup commercial. Mais à sa sortie, ce faux reportage à feuilletons en était déjà un, et fabuleux! Même pas sûr, d'ailleurs, qu'Hergé aurait renié la couleur: en 1929 déjà, son modèle était les aventures, en couleurs, de *Ziget Puce*. Jean Rime émet toutefois une réserve. Si, par exemple, *Le Lotus bleu* a été colorisé sous le contrôle très pointilleux d'Hergé, ce n'est pas le cas pour les *Soviets*. On peut donc parler d'une atteinte à son œuvre.

Surtout, si le noir/blanc a été imposé à Hergé, cette contrainte a nourri chez lui une technique et une esthétique particulières. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à admirer certaines planches, superbes avec leurs contours négatifs, leurs contrastes frontaux et leur simplicité. Malgré cela, les *Soviets* colorisés se lisent «plaisamment», assure Jean Rime. «Surtout, on respecte la volonté d'Hergé de maintenir accessible son *Tintin au pays des Soviets*.» JnG